

ENSEIGNEMENT. Au lycée expérimental, la réduction de postes ne passe pas

Le rectorat envisage de supprimer deux postes au lycée expérimental de Saint-Nazaire. L'équipe éducative s'insurge contre cette décision.

Le lycée expérimental de Saint-Nazaire n'est pas un lycée comme les autres. « C'est un lycée qui propose une pédagogie alternative basée sur la cogestion entre élèves et membres de l'équipe éducative », explique cette dernière, composée de 19 membres.

Selon les souhaits du rectorat, ils ne seront bientôt plus que 17. « Notre dotation globale horaire va diminuer de 36 heures à la rentrée 2019 ce qui correspond à deux postes, à 10 % de l'effectif. On va être lourdement impacté », soupire Jean-Noël Even, un des 19 MEE, membre de l'équipe éducative.



Élèves et membres de l'équipe éducative sont vent debout contre ces suppressions de postes

« On va se battre pour garder ces 36 heures »

En France, plus de 2000 postes seront supprimés à la rentrée prochaine dans l'enseignement secondaire, le lycée expérimental redoutait une coupe de ses effectifs, mais pas dans une telle mesure. « Le problème, c'est que, sur le nombre d'élèves inscrits au lycée expérimental, le rectorat n'a pas les mêmes chiffres que nous. On ne sait pas à quel moment, ils prennent leurs chiffres », s'interroge un ensei-

gnant. L'établissement accueille des élèves qui ne se retrouvent pas dans l'enseignement traditionnel. Il est donc fréquent d'en voir arriver plusieurs à l'automne. L'équipe éducative se demande si ces élèves sont pris en compte dans les calculs du rectorat qui déterminent le nombre d'enseignants par établissement.

« Des spécialités peuvent disparaître »

Plus globalement, elle se demande même si le rectorat s'intéresse à eux. « Sur le site internet du rectorat, il n'y a rien sur nous. Le rectorat déplore de ne pas nous connaître alors

qu'ils sont venus nous visiter plusieurs fois. Il y a un malentendu entre eux et nous, et ce depuis longtemps. » Contacté, le rectorat n'a pas répondu à nos questions.

Au lycée expérimental, le corps enseignant ne compte pas ses heures. Chaque MEE dépasse allégrement les 18 h par semaine, le nombre d'heures obligatoire d'un professeur de lycée. La suppression de deux postes aura donc une incidence directe sur le fonctionnement de l'établissement. « Certains élèves ont besoin de beaucoup d'aide et avec deux postes en moins, le suivi sera moins personnalisé, on pour-

ra mettre en place moins de choses. Des ateliers, des spécialités peuvent disparaître », regrette un membre de l'équipe éducative.

Pour autant, élèves et MEE ne veulent pas baisser les bras. « C'est pour nous inconcevable de fonctionner à 17. On va monter au créneau et se battre pour garder ces 36 heures. »

L'équipe éducative convie tous ses soutiens, anciens membres, anciens élèves à une assemblée générale le samedi 30 mars à 10 h 30 dans l'enceinte du lycée.

Guillaume Leroux